



L'adhésion ou le don à l'association vous donne droit à un pass pour un accès gratuit et prioritaire au château.

Cette adhésion à l'association vous permettra également, si vous le souhaitez, de :

- . Participer à une meilleure connaissance historique et architecturale du château
- . Participer au rayonnement du château
- . Contribuer à la restauration des bâtiments et des jardins
- . Rechercher/acquérir différents éléments pour enrichir les collections du château (le mobilier de la chapelle, peintures, objets divers, ...)

Votre adhésion nous permet également d'être assuré(e) dans le cadre des actions de bénévoles au château.

La cotisation annuelle pour l'année civile est fixée à :

- . **20 €** pour les adhérents
- . **35 €** pour les couples
- . **10 €** pour les étudiants
- . **150 €** minimum pour les « Bienfaiteurs »

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal : [][][][][][]

Téléphone : [][][][][][][][][][][]

Date de naissance : [][][][][][][][][][]

Courriel :@.....

Souhaitez-vous rejoindre une des commissions de l'association ? (FACULTATIF)

- « Recherche Historique » « Les Rendez-vous du château » « Les Animations des Amis »
 « Jardins » « Recherche de Financements » « Communication »

Adhésion : Je vous joins mon règlement de :

- 20 € 35 € 10 € [][][][][] € (*membre Bienfaiteur*)

Vous recevrez votre reçu fiscal par mail (votre reçu est établi sur le montant net de votre don) ainsi que vos cartes nominatives.

Don :

Vous pouvez également ajouter un don, essentiel à la préservation du château de Meung-sur-Loire d'un montant de : [][][][][] €

Fait à le [][][][][]

Signature (*précédée de la mention "lu et approuvé"*)

Veillez adresser ce bulletin ainsi que le règlement de votre cotisation par chèque bancaire à l'ordre de «ACMSL» à l'attention de Marie De Rasse - Secrétaire

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont uniquement destinées au gestionnaire de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.